



BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole - Apprentissage -



Septembre 2024
à Juin 2026



Les Vaseix
St Yrieix



Niveau 4

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

S'installer comme chef d'exploitation.

Devenir salarié responsable d'atelier en productions animales ou végétales.

Le BP REA est un diplôme de niveau 4 qui confère la capacité professionnelle (accès aux aides à l'installation).

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- Se situer en tant que professionnel,
- Piloter le système de production,
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème,
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise,
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise,
- Transformer la production animale ou végétale, ou mettre en œuvre une activité ou une prestation de service, ou réaliser les opérations de conduite d'un atelier de production animale ou végétale ou mettre en œuvre des activités en lien avec l'agroéquipement (support défini selon le contexte local).

CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Contacts

Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne
cfa.haute-vienne@educagri.fr

Site Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30

Site Saint-Yrieix - La Faye

87500 Saint Yrieix la Perche
05.55.08.37.88

Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29* ans

*pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Pré-requis

- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP).
- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.

Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 24 mois, alternance entre l'entreprise agricole (de 72 à 74 semaines dont 10 de congés payés) et le centre de formation (30 à 32 semaines soit 1 050 à 1120 h) selon le site de formation.

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.

Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon la situation, les résultats du positionnement et la validation des (VAA) acquis académiques, la validation des acquis de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ».

Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et en centre de formation.
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

Contenus principaux de la formation

Le BP REA est organisé en 7 Unités Capitalisables (UC) :

- 5 UC professionnelles,
- 2 UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE)

| UC professionnelles | Capacités intermédiaires |
|--|--|
| UC1- Se situer en tant que professionnel | C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation |
| UC2- Piloter le système de production | C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C2.2- Gérer le travail |
| UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème | C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions C3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions |
| UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise | C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique |
| UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise | C5.1- Commercialiser un produit ou un service C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif |

Validation de la formation

| Mode de validation | De niveau : | Inscrit au RNCP n° : | Certificateur : | Date d'enregistrement de la certification JO/BO : |
|--------------------|-------------|----------------------|--|---|
| Diplômant | 4 | 38093 | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire | 18/03/2017 |

Modalités d'évaluation

Chaque capacité intermédiaire est évaluée indépendamment des autres au travers de différents types de situations professionnelles d'évaluation (SPE), au centre, comme en entreprise :

Le diplôme est délivré dès la validation des 7 Unités Capitalisables.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP38093BC01 à RNCP38093BC07

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

Rémunération et Financements

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

| Rémunération de la 1ère année | | | |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Avant 18 ans | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
| 27% du SMIC | 43 % du SMIC | 53 % du SMIC | 100 % du SMIC |
| Rémunération de la 2e année | | | |
| Avant 18 ans | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
| 39 % du SMIC | 51 % du SMIC | 61 % du SMIC | 100 % du SMIC |

Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend.

Chiffres clés

| Taux (sessions 2021 à 2023 tous sites confondus dispensant la formation) | | | Taux (session 2023 tous sites confondus dispensant la formation) | | | |
|--|---------------------|--------------|--|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Insertion professionnelle à 6 mois | Réussite à l'examen | Satisfaction | Insertion dans le métier visé | Poursuite d'étude | Interruption en cours de formation | Rupture des contrats d'apprentissage |
| 93 % | 76% | 79 % | 83 % | 33 % | 28 % | 44 % |

Contacts

Centre de Formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site des Vaseix
Les Vaseix
87430 VERNEUIL SUR VIENNE
05.55.48.44.30

Site de Saint Yrieix la Perche
La Faye
87500 Saint Yrieix la Perche
05.55.08.37.88

Développeur de l'apprentissage : Murielle LE ROUX-GATEAU
Tél : 07.85.24.02.26 Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

Coordonnatrice de la formation BP Responsable d'Entreprise Agricole sur le site des Vaseix : Nadine NOUHAUD et Emilie PELLENARD
Tél : 05 55 48 44 30
Mail : nadine.nouhaud@educagri.fr / emilie.pellenard@educagri.fr

Coordonnatrice de la formation BP Responsable d'Entreprise Agricole sur le site de St Yrieix la Perche : Elsa GOURLAOUEN
Tél : 05 55 08 37 88 Mail: elsa.gourlaouen@educagri.fr

Référente administrative : Angélique RESTOUEIX
Tél : 05 55 48 44 30
Mail : angelique.restoueix@educagri.fr

Référente handicap : Charlène ALLONCLE
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : charlene.leroy@educagri.fr